



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de Tir à l'Arc du samedi 11 février 2012 à Pavilly

Le Président du Comité Départemental de la Seine-Maritime de tir à l'arc, Monsieur Robert BLOT, remercie tous les présidents ou représentants des clubs et arbitres présents ainsi que Monsieur Christian VERROLLÈS Président de la ligue de Normandie de tir à l'arc, Monsieur François TIERCE Maire adjoint chargé des Sports, Monsieur Pascal MARCHAL Conseiller général du canton de Pavilly et Monsieur Christophe BOUILLON Député.

Le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 14h30, le quorum étant atteint avec 27 clubs sur 38.

Le Président présente les excuses pour leurs absences de Monsieur Philippe BOUCLET Président de la FFTA, de Monsieur Alain LE VERN Président de la Région Haute-Normandie, de Monsieur Didier MARIE Président du Département de la Seine-Maritime, de Monsieur Claude LEMESLE Maire de Pavilly, de Monsieur Marcel CLET Président du CDOS 76, de Monsieur Christian ROBILLARD Secrétaire général du CD, de Monsieur Jean-Charles DEMARES secrétaire adjoint du CD, de Messieurs Pascal LE GUELLEC et Joël BENOIT membres du CD.

Clubs présents: ROUEN ROY GUILLAUME, PETIT COURONNE, ROUEN ARC CLUB, FECAMP, CHTA, MONT SAINT AIGNAN, NOTRE DAME DE GRAVENCHON, BRACQUEMONT, EPOUVILLE, MONTIVILLIERS, OFFRANVILLE, SOTTEVILLE LES ROUEN, PAVILLY, AUMALE, SAINT VALERY EN CAUX, YERVILLE, AUFFAY, GRAND COURONNE, YVETOT, TOURVILLE LA RIVIERE, PLATEAU EST, GRAND QUEVILLY, PREAUX, LUNERAY, VIEUX ROUEN SUR BRESLE, SAINT MARTIN EN CAMPAGNE & NEUFCHATEL EN BRAY, soit 27 clubs.

Club excusé: BIHOREL, SAINT AUBIN LES ELBEUF.

Clubs absents: SAINT ROMAIN DE COLBOSC, SAINTE ADRESSE, FERRIERES EN BRAY, CAUDEBEC EN CAUX, HARFLEUR, BEUZEVILLE LA GRENIER & TURRETOT.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Je voudrais vous souhaiter à tous pour cette nouvelle année en mon nom et celui des membres du comité directeur, tous mes vœux de bonheur et de santé ainsi que toutes les performances sportives que vous pouvez espérer.

Je tiens également à remercier sincèrement et personnellement les membres du comité directeur qui m'ont apporté toutes leurs compétences et les conseils nécessaires au déroulement de cette troisième année de mandature, même si des divergences constructives et de bon aloi se sont faites jour lors des réunions du Comité Directeur.

Je renouvelle mes remerciements à notre web master Sébastien ROGER pour la tenue du site Internet du CD76 - arc76.net - tout au long de la saison 2011 avec méthode et efficacité, pour mettre à votre disposition toutes les informations nécessaires à la vie des clubs et de leurs archers, la communication n'étant pas la plus facile des tâches dans le monde d'aujourd'hui. Comme il l'avait demandé en début de saison pour des raisons personnelles, il cèdera cette activité à un nouveau web master désigné depuis peu Guillaume DELAMARE.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Je veux aussi remercier Stéphane PETTE d'avoir bien voulu assurer la vérification de nos comptes avec le sérieux que nous lui connaissons.

Nous avons enregistré pour la saison 2010/2011 une légère diminution du nombre de licenciés passant de 1597 à 1551 archers. Nous espérons que ce nombre sera en augmentation pour la saison à venir.

Quelques changements sont intervenus à la présidence des clubs : Agnès DEVAUX à MONTIVILLIERS, Pascal MOREAU à SAINT-MARTIN-EN-CAMPAGNE, Arnaud ZEDET à MONT-SAINT-AIGNAN et Jean-Pierre PROUST à VIEUX-ROUEN-SUR-BRESLE. Nous sommes toujours 38 clubs dans notre département.

Aux nouveaux venus, nous souhaitons la bienvenue ainsi qu'aux nouveaux archers.

RAPPORT MORAL SAISON 2010/2011

Nous venons de renouveler la convention annuelle d'objectifs avec le Département de la Seine-Maritime lors d'un rendez-vous début décembre 2011 avec Madame Christel BERTRAND de la Direction des Sports. Les fiches projets proposées par Chantal AUMERSIER et Frédéric VAUTIER avec ma collaboration ont reçu l'aval de celle-ci. Nous espérons pouvoir disposer d'un montant de financement proche de celui de l'année précédente, en légère diminution toutefois comme le demandait les instances départementales.

Nous soutiendrons comme d'habitude les demandes d'acquisition de matériel au Département déposées par les clubs même si ceux-ci en majorité n'ont pas sollicités de besoins spécifiques sauf le club de Bihorel (demande formulée dans le dernier compte-rendu du CD le 9 décembre 2011), ainsi que celles de la nouvelle campagne du CNDS.

Je voudrais rappeler aussi le sérieux à apporter dans la rédaction des demandes de subventions pour être traité favorablement.

Le Comité Départemental a aidé pour sa part directement les clubs à la formation des arbitres, des entraîneurs et des cadres ainsi que le financement des stages techniques pour les archers jeunes et adultes.

Je vous rappelle que l'organisation d'un concours officiel est subordonnée à la présence d'au moins un arbitre titulaire dans le club ainsi qu'à la représentation du club à l'Assemblée Générale de la ligue de Normandie de tir à l'arc. Les clubs doivent également présenter au recyclage ou aux tests de connaissance leurs arbitres concernés et participer au moins à 2 concours dans l'année hors celui de leur club.

Aucune dérogation n'est plus accordée par la FFTA.

Pour les concours jeunes, nous avons bénéficié de l'aide demandée au Département. Je donnerai la parole à Philippe DANEL pour vous donner le résumé des compétitions de la saison.

Championnat de France 3D par équipes départementales : les deux équipes féminine et masculine se sont rendues à Blaye (33) dans la citadelle qui servait de décor à cette compétition.

Avec une première équipe féminine participante, elle s'est classée 20^{ème} sur 21 équipes engagées. Quant à l'équipe masculine renouvelée, elle s'est classée 10^{ème} sur 46 équipes engagées. Nous n'aurons pas d'équipes à présenter pour l'année 2012, ce championnat de France 3D par équipes départementales étant purement et simplement supprimé.

Championnats départementaux : félicitations à tous les clubs organisateurs et aux archers lauréats de ces compétitions. Le résumé sera présenté par Patrice CHARLET responsable de la commission sportive.

Championnat de Normandie tir en salle par équipe départementale : la compétition s'est déroulée cette année 2011 à GISORS (27) avec un accueil et une organisation parfaite du club. Nos équipes ont bien représenté le Département. Félicitations à tous les archers sélectionnés avec les résultats suivants :



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Classement équipe arc à poulies : 2^{ème}

Classement équipe élite : 1^{ère}

Classement équipe jeune : 1^{ère}

Classement équipe espoir : 2^{ème}

Le challenge du Comité Départemental par équipe de clubs a eu lieu pour la deuxième fois dans sa nouvelle version à Pavilly dans la discipline fédéral 50m et l'équipe vainqueur est le club d'OFFRANVILLE, 2^{ème} VIEUX ROUEN sur BRESLE, 3^{ème} MONT-SAINT-AIGNAN. Félicitations au club organisateur pour la qualité de l'organisation. Cette année, le challenge devrait être organisé en salle - année paire 2012 - suivant le nouveau règlement qui vous a été proposé et reste soumis à votre approbation.

Je tiens à remercier tous les clubs qui ont organisé de nombreuses manifestations telles que la Fête du sport, les opérations « Printemps, sports, nature » en partenariat avec le Département ou la Région.

Bien sûr, je renouvelle toutes mes félicitations à tous les archers du Département qui sont montés sur les podiums pour la saison 2010/2011 et que nous récompenserons à la fin de l'assemblée comme il se doit.

Pour conclure, je voudrais dire de nouveau l'enthousiasme que j'ai à présider ce Comité avec mes collègues si disponibles et de pouvoir côtoyer les clubs et leurs archers autant que je le peux, même si certains n'ont pas encore reçu ma visite. Je vais continuer à me déplacer dans les clubs suivant mes disponibilités, pour une meilleure connaissance de tous les archers, responsables et bénévoles des clubs, concourant au développement du tir à l'arc en Seine-Maritime.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Robert BLOT indique qu'un plan départemental d'équipement est possible. Pour cela, les clubs intéressés doivent adresser leurs souhaits de ciblerie, d'arc, ... auprès de Robert BLOT. Le Département de la Seine-Maritime peut financer jusqu'à 40% des dépenses.

Commission arbitre
Bruno JOLY

La formation des arbitres s'est amplifiée sur l'année écoulée (vingt-deux personnes en formation, englobant : jeunes, assistants et options). Je tiens à remercier les personnes qui se sont impliquées dans cette formation et leur souhaite tous mes vœux de réussite dans le corps arbitral.

L'arbitre est devenu un élément incontournable pour tout organisateur de compétition. Il est le détenteur du règlement qui ne cesse d'évoluer et devient de plus de plus complexe.

Onze candidats ont été présentés à l'examen en 2011, un seul a échoué.

A noter ; une candidature refusée, ne remplissant pas les critères de formation et un abandon pour raison professionnelle. Plusieurs candidats prolongent leur temps de formation.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

RAPPEL : La formation arbitre n'est pas une simple formalité, elle demande un engagement et beaucoup de travail, une évaluation se fait tout au long de la formation. Les absences répétées aux formations ne me permettent pas d'établir cette évaluation, par conséquent, ne permettent pas la présentation du candidat à l'examen.

Les effectifs du département sont actuellement de quarante-huit arbitres en activité, sachant que quatre sont actuellement suspendus de leur fonction en attente de recyclage.

Il reste toujours quelques clubs sans arbitre fédéral qui ne peuvent organiser de compétitions officielles. Plusieurs clubs ont toujours un seul arbitre et doivent penser au remplacement des anciens, sachant qu'il faut au minimum deux ans pour obtenir une option.

L'année 2012 laisse présager de profondes évolutions dans l'organisation de la Commission Nationale des Arbitres, notamment sur la formation des arbitres, sans compter les modifications de règlement.

A ce sujet, la Commission Arbitre du Département a procédé à une édition des mises à jour 2011 du manuel de l'arbitre, en cours de distribution. Réédition qui sera la dernière suite aux polémiques qu'elle a amenée et en fonction des technologies en développement.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne année sportive.

Point abordé lors de l'Assemblée Générale : les taux de réussite des arbitres qui passent les options. Faire remonter ce point à la CNA.

Commission formation
Agnès LARGILLET

FORMATION

Le comité départemental a proposé cinq stages sportifs pour la saison sportive 2010/2011 :

➤ **Le 10 octobre 2010** - stage sur le travail technique et réglage du matériel à Mont Saint Aignan : 14 stagiaires.

➤ **Le 9 janvier 2011** - stage spécifique « développement de la performance et aspect mental » à PAVILLY : 21 stagiaires.

➤ **Le 22 janvier 2011** - stage préparation à la compétition et suivi lors de la compétition salle 2x18 mètres à Sotteville lès Rouen. La préparation a eu lieu à Mont Saint Aignan et les 12 stagiaires ont tiré le concours de Sotteville lès Rouen sur le départ du samedi soir.

➤ **Le 3 avril 2011** - stage de tir campagne à Préaux : 28 stagiaires inscrits et 11 absents le jour de la formation (donc 11 plateaux repas commandés en plus !).

➤ **Le 17 avril 2011** - stage spécifique « développement de la performance en tir fédéral et FITA » à l'UCPA de Jumièges : 16 stagiaires.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Les stages étaient assurés par les cadres de l'ETR de la ligue de Normandie et plusieurs cadres bénévoles du CD76.

PRÉ FILIÈRE JEUNE saison 2010/2011

- * L'objectif principal de la pré filière est d'accompagner les jeunes archers jusqu'aux championnats départementaux, aux championnats de Normandie et aux différents championnats de France (salle 2 x18 mètres, tir nature, tir 3D, tir campagne, tir fédéral, FITA et tir Beursault).
- * Elle sert également à créer du lien entre les jeunes archers.

La pré filière est ouverte aux jeunes archers tirant en arc classique ou arc à poulies. Elle est ouverte aux archers qui pratiquent le tir en salle, le tir extérieur et également les disciplines de parcours.

Chaque jeune archer qui souhaitait intégrer la pré filière s'engageait

- à participer à l'ensemble du suivi de la saison,
- à être motivé pour aller en compétition dans sa discipline,
- à être présent au championnat départemental 76 de sa discipline.

Un courrier d'information de la détection a été envoyé à tous les présidents et était en ligne sur le site du CD76. Une détection a eu lieu le mercredi 20 octobre 2010.

Les 19 jeunes archers (issus de 6 clubs) ont donc bénéficié de plusieurs regroupements : 7 séances d'entraînement pour la saison salle et 4 séances d'entraînement ont eu lieu pour la saison extérieure.

Tout au long des séances d'entraînement de nombreux thèmes de travail sont étudiés : développement de la performance, travail sur les fondamentaux, réglage du matériel, échauffements, étirements, mise en situation de duel, préparation aux concours...

Une convention a été établie entre l'archer, le président du club et le CD76.

Pour la première année, une participation financière de 100 € était demandée pour la saison. Le CD76 a remboursé la moitié de cet engagement en fin de saison si le jeune était présent sur l'ensemble des séances de suivi de la pré filière.

Nous avons constaté une évolution du nombre de jeunes archers qui participent aux concours départementaux, régionaux et même nationaux.

Le suivi de la pré filière jeune était assuré par Thierry MARY, Loïc BRIERE et Maxime NIGAUD, cadres de l'ETR de la ligue de Normandie.

Point abordé lors de l'Assemblée Générale : Agnès LARGILLET propose une découverte tir parcours pour adultes et jeunes. Les clubs suivants sont intéressés : Yvetot, Yerville, Plateau est, Sotteville lès Rouen, Tourville la rivière, Epouville, Fécamp, Luneray, Rouen Arc Club, Pavilly. Les commissions formation et parcours vont proposer en 2012 des tirs découverte sur les disciplines parcours.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Commission jeunes
Philippe DANEL

Lors de la saison 2010-2011, il était prévu 5 rassemblements jeunes, mais au lieu de cela seulement 4 eurent lieu :

- Offranville avec une salle et un extérieur,
- Le Havre avec un extérieur,
- Pavilly avec un extérieur.

Le cinquième à Saint Aubin les Elbeuf fut tout simplement annulé faute à une municipalité, qui pour faire des économies, en arrive à faire payer les associations pour le transport du matériel et la sollicitation du personnel municipal. Cette municipalité à tout simplement par ses pratiques fait annuler un rassemblement de jeunes archers juste pour une petite question d'argent. Permettez-moi et cela n'engage que moi, au delà de l'annulation de ce rassemblement jeunes ce sont des heures et des heures de préparation faites par des bénévoles que cette municipalité a tout simplement jetées à la poubelle quand on sait que pour l'EURO 2016 plus de 150 millions d'euros accordé par l'état seront investis dans les stades où seul les sportifs professionnels et entreprises privées pour leurs gestions auront accès et que le budget du sport a depuis 5 ans baissé de 300% , (pour info l'Euro 2016 coûtera 1,7 milliard d'euros) donc que représente les 2 ou 3 heures des employés municipaux et la location des chaises , tables et le chauffage, à mon avis pas grand-chose, les économies auraient pu être faites ailleurs que sur le dos des bénévoles qui sont la vitrine et les forces vives des communes ,mais également hors communes .

Sinon les 4 rassemblements auront réunis 185 jeunes, cela représente 70 archers de moins que la saison précédente avec ses 3 rassemblements donc je pense pour ma part qu'il faudra s'interroger sur les rassemblements jeunes. En effet très peu d'archers à l'extérieur, par contre la salle affiche souvent complet. De plus je tiens à remercier les clubs qui ont organisé ces rassemblements car cela représente un travail à fournir très important. 2010-2011 a vu une avancée non négligeable dans l'inscription des jeunes dans leur niveau respectif (le fichier y étant pour quelque chose) car même si parfois il y a certaines erreurs (du parfois à des erreurs d'inscription), celles-ci se règlent sur place et très facilement donc un grand merci à vous tous présidents, encadrants, parents qui font pour certains l'effort de conduire leurs enfants sur les rassemblements quand aux autres ils se reposent sur vous pour amener leurs jeunes en compétition.

Encore une fois, ne vous découragez pas, ne pénalisez pas ces jeunes, car il n'y a pas que chez nous que les parents sont peu présents cela se ressent dans toutes les disciplines donc travaillons tous pour inverser cette tendance même si cela n'est certes pas évident. Merci au département qui parraine toujours nos rassemblements jeunes.

Points abordés lors de l'Assemblée Générale : peu de jeunes sont inscrits au concours jeunes de la CHTA. A moins de 30 jeunes le club peut ne pas organiser le concours.

Toutes les bonnes volontés, les bonnes idées sont les bienvenues.

Intervention de Philippe DANEL sur le prix des concours jeunes. Il est décidé de maintenir la participation de 3€.

On constate une baisse de nombre de jeunes depuis l'application du nouveau règlement avec moins de jeunes récompensés sur les podiums.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Commission parcours
Pierre DUPRE

Mesdames et messieurs, je vous salue.

Participation aux championnats de France, merci au club de PAVILLY de m'avoir fait parvenir ses résultats (c'est le seul !). Le CD76 a obtenu au total 15 médailles sur les trois disciplines dont 7 médailles d'or, 6 médailles d'argent et 2 médailles de bronze.

Toutes nos félicitations à ces médaillés ainsi qu'aux participants à ces championnats (vous pouvez consulter la liste des médaillés sur le site du CD76).

L'année 2011 était la dernière année de championnat de France 3D par équipe départementale au grand regret de nombreux archers français. Nous avons présenté une équipe féminine qui a terminé honorablement à la 20^{ème} place et l'équipe masculine se classe à la 10^{ème} place. Félicitations à ces deux équipes. Cette compétition sera remplacée par un championnat de France par équipe de club.

Bonne saison sportive à tous.

Point abordé lors de l'Assemblée Générale : Chantal BRIERE a envoyé les résultats à Robert Blot pour les résultats des championnats de France pour le club de MONT SAINT AIGNAN.

Commission sportive
Patrice CHARLET

Championnat Départemental 2011 :

Le championnat s'est déroulé à Notre Dame de Gravenchon les 19 & 20 février 2011 sur sélection avec une salle comme on aimerait bien en voir un peu partout. Je remercie le club ainsi que la municipalité de Notre Dame de Gravenchon qui nous ont offert tous leurs services.

Patrice CHARLET tient à remercier de Bruno JOLY et Denis FOLOPPE pour leur aide sur la commission sportive. Denis FOLOPPE donne les noms des archers retenus pour l'interdépartemental 2012. Les archers iront en bus à Flers.

Les médaillés pour le CG76 : pour l'année 2011, Patrice a envoyé les dossiers à remplir directement aux archers concernés.

Le CD salle au niveau des quotas, ils sont demandés très tôt à Patrice dès le mois de novembre et à cette date il y avait 15 sh inscrits.

A partir de 2012/2013, les quotas seront faits sur l'année N-1, ils serviront de base. Patrice demande une inscription au plus tôt des archers qui souhaitent participer CD salle.

Patrice travaille sur le challenge salle.

RAPPORT FINANCIER

Chantal AUMERSIER présente les comptes de la saison 2011 suivant les documents qui ont été remis à chaque club au début de l'assemblée générale.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Total des recettes : 32 382.23€

Total des dépenses : 33 375.80€

Avec un résultat net 2011 à hauteur de - 993.57€. Le CD76 a dépensé plus qu'il n'a reçu de produits en 2011.

Concours et championnats rassemblent les récompenses des Championnats de France, du challenge, du Championnat de France par équipe départemental de tir 3D, du CD salle, du championnat de Normandie tir salle par équipe départementale et des concours jeunes.

Voici les soldes des comptes bancaires au 31 décembre 2011 :

Société Générale : 10 225.69€

Caisse Epargne : 30€ car deux chèques sont encore à débiter.

Livret Caisse Epargne : 162.33€ intérêts de l'année 2011 qui vont être transférés sur le livret de la SG.

Livret Société Générale : 9 254.28€

Le CD76 reçoit les subventions entre juillet et septembre, il faut donc avoir entre 6 & 9 mois de trésorerie d'avance pour pouvoir réaliser les actions.

On présente des comptes en année civile, alors que notre fonctionnement est en année sportive.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

Stéphane PETTE a vérifié les comptes sur la période écoulée.

Robert BLOT lit à l'Assemblée le rapport du vérificateur aux comptes, Stéphane PETTE.

QUITUS AU TRÉSORIER

Suite au rapport du vérificateur aux comptes, les comptes sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

BUGDET PRÉVISIONNEL

Chantal AUMERSIER présente le budget prévisionnel pour l'année 2012. Elle indique qu'il y a une baisse du poste concours et championnats car il n'y aura pas d'équipes départementales tir 3D en 2012.

Total des recettes : 28 050€ et total des dépenses : 28 050€ pour un budget prévisionnel 2012 à l'équilibre.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

COTISATION ET MONTANTS DES LICENCES

Le président informe que le prix des licences n'augmente pas, la Fédération et la Ligue reconduisant le même prix que l'année précédente.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

RATIFICATION DU NOUVEAU REGLEMENT DU CHALLENGE DU COMITE DÉPARTEMENTAL

Robert BLOT présente le nouveau règlement du challenge du Comité Départemental. Cette proposition fait suite au courrier reçu par Eric LIZE.

2012 challenge en salle

2013 challenge extérieur/parcours

Il est demandé de préciser les blasons, après débat il y a donc 2 tris spots de 40 cm et 2 blasons de 40 cm et les archers choisiront.

Le règlement adopté à l'unanimité.

RÉCOMPENSES DES ARCHER MÉDAILLÉS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2011

Le Président adresse ses félicitations aux archers montés sur les podiums.

Championnat de France de tir Beursault

Médaille d'or : **Lauréna VILLARD** en CF CL de la CHTA, **Anthony NOUVEL** en SF CO de Vieux Rouen sur Bresle, **Audrey DANEL** en CF CO de Neufchâtel en Bray.

Médaille de bronze : **Marine GROSSIER** en BF CL de Vieux Rouen sur Bresle.

Championnat de France de tir Fédéral et FITA jeunes

Médaille d'argent : **Océane CABY** en BF CL de Grand-Couronne.

Médaille de bronze : **Hélène DECUUPERE** en JF CO de Mont Saint Aignan.

Championnat de France de tir en campagne

Médaille d'or : **Baptiste ZEDET** en BH CL de Mont Saint Aignan.

Médaille de bronze : **Manon BERGUIN** en MF CL de Mont Saint Aignan.

Championnat de France de tir nature

Médaille d'or : **Carole RAOUT** en SF BB de Pavilly, **Yann DESEHU** en MH CO de Préaux, **Loïc DESEHU** en CH CO de Préaux, **Clément GHEUX** en BH CO de Pavilly.

Médaille d'argent : **Zoé CHAOUCHE** en BF BB de Rouen Roy Guillaume, **Lucie GRANDSIRE** en JF TL de Pavilly, **Thomas VINCENT** en BH BB de Rouen Roy Guillaume, **Laurent DUPONT** en SH AD de Préaux.

Championnat de France de tir 3D

Médaille d'or : **Yann DESEHU** en MH CO de Préaux, **Pierre DESEHU** en CH CO de Préaux.

Médaille d'argent : **Lucie GRANDSIRE** en JF TL de Pavilly, **Carole RAOUT** en VF BB de Pavilly.

Médaille de bronze : **Samuel JANSSEUNE** en CH BB de Pavilly.

Championnat de France handisport tir en salle

Médaille d'or : **Joëlle GOURET** non voyante de Petit-Couronne.

Médaille d'argent : **Michèle ELARD** non voyante de Petit-Couronne.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Championnat de France handisport tir en extérieur

Médaille d'or : **Michèle ELARD** non voyante de Petit-Couronne.

Médaille d'argent : **Joëlle GOURET** non voyante de Petit-Couronne.

REPRESENTATION A L'AG DE LA FFTA

Robert BLOT participera à l'assemblée générale de la Fédération Française de Tir à l'Arc le samedi 31 mars 2012 à la Maison des sports à PARIS.

QUESTIONS DIVERSES

Le club de Pavilly a envoyé deux questions :

- La première sur les montants des engagements sur les parcours. Il faut rechercher cette décision dans les PV antérieurs.
- La seconde est un souhait : une harmonisation des présidents sur les dates de concours avant l'inscription sur Intranet. Il est donc prévu une réunion d'harmonisation avant la date d'inscription sur l'Intranet pour déposer les candidatures de compétition.

Le club de Sotteville lès Rouen indique que la diffusion des mandats se généralise par Internet alors qu'une décision antérieure du CD avait demandé une diffusion par courrier.

Il a été proposé de diffuser les mandats par Internet avec maintien du courrier pour les quelques clubs ne possédant pas d'adresse mail, d'où la mise à jour constante du fichier des présidents et arbitres.

Il est demandé une mise à jour du fichier présidents et arbitres.

Demande de revalorisation du prix d'engagement du CD salle, actuellement il est à 5€. Philippe DANIEL propose 7€. Proposition adoptée moins 1 vote contre.

Robert BLOT a reçu la proposition de Stéphane PETTE au poste de vérificateur aux comptes. Proposition votée à l'unanimité.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU CD76

Le Président demande à l'Assemblée si un club est candidat à l'organisation de la prochaine Assemblée Générale Elective du Comité Départemental. La prochaine Assemblée Générale Ordinaire aura lieu au HAVRE le 9 février 2013.

Le Président
Robert BLOT

La secrétaire de séance
Agnès LARGILLET

comité départemental de tir à l'arc de seine maritime
compte de résultat 2011

Recettes	Dépenses
subvention département 76	concours et championnats
6 491,00 €	10 100,00 €
subvention à recevoir	
2 050,00 €	
NDS	
6 080,00 €	
FTA licences	aide à la formation aux clubs
11 015,25 €	1 950,00 €
	commission arbitres
	1 295,23 €
	commission jeunes
	5 219,71 €
participation aux stages	commission formation
1 411,00 €	3 554,77 €
	commission sportive
	584,44 €
location chronotir	entretien chronotir
555,00 €	500,00 €
participation préfiliaire jeunes	frais de fonctionnement
1 600,00 €	225,77 €
	remboursement préfiliaire
	850,00 €
	déplacements mission
	2 518,97 €
	frais bancaires
	174,45 €
	cotisation CDOS
	95,00 €
	promotion cd 76
	2 752,54 €
remboursement ligue de normandie	avance ligue de normandie
3 000,00 €	3 000,00 €
	frais postaux
	142,12 €
intérêts livret A	matériel informatique
179,98 €	412,80 €
total recettes	total dépenses
32 382,23 €	33 375,80 €
	compte de résultat : - 993,57 €

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée lors de votre Assemblée Générale de Neufchâtel le 12 février 2011, je vous présente le rapport relatif à l'exercice du CD 76 clos au 31 décembre 2011.

Votre Trésorier a mis à ma disposition l'ensemble des documents nécessaires à la vérification des comptes, à savoir :

- les justificatifs de dépenses et recettes
- le suivi mensuel des comptes bancaires
- le grand livre
- le compte de résultat 2011
- le budget prévisionnel 2012

A l'issue de ces contrôles, je suis en mesure de produire l'attestation ci-après.

Je soussigné Stéphane PETTE, vérificateur aux comptes du Comité Départemental de Seine Maritime – CD 76, nommé par l'AGE du 12 février 2011, déclare par la présente avoir procédé aux vérifications d'usages sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Je certifie que les comptes annuels sont sincères et véritables et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du CD 76.

Fait à Paris le 8 février 2012 pour valoir ce que de droit.



comité départemental de tir à l'arc de seine maritime
budget prévisionnel 2012

Recettes	Dépenses
subvention département 76	concours et championnats
7 000,00 €	7 000,00 €
CNDS	
6 000,00 €	
FFTA licences	aide à la formation aux clubs
11 250,00 €	2 000,00 €
	commission arbitres
	2 000,00 €
	commission jeunes
	5 500,00 €
participation aux stages	commission formation
600,00 €	3 500,00 €
	commission sportive
	300,00 €
location chronotir	promotion du CD76
600,00 €	3 000,00 €
achat informatique	achat informatique
500,00 €	1 000,00 €
	secrétariat
	350,00 €
	déplacements mission
	2 000,00 €
	frais bancaires
	150,00 €
	cotisation CDOS
	100,00 €
participation préfilère jeunes	remboursement préfilère jeunes
2 000,00 €	950,00 €
	frais postaux
	200,00 €
intérêts livret A	
100,00 €	
total recettes	total dépenses
28 050,00 €	28 050,00 €